



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 19 avril 2017
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, Maire
Jean-Marc Lalonde, Conseiller du quartier 1
Mario Zanth, Conseiller du quartier 2
Carl Grimard, Conseiller du quartier 3
Charles Berlinguette, Conseiller du quartier 4
André J. Lalonde, Conseiller du quartier 5
Krysta Simard, Conseillère du quartier 6
Michel Levert, Conseiller du quartier 7
Helen Collier, Directrice générale
Monique Ouellet, Greffière

ABSENT: Diane Choinière, Conseillère du quartier 8

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 18h32.

2. Prière

Le conseiller Carl Grimard récite la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2017-82

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des items suivants:

5.4 Salaires et surtemps

5.5 Dossier de propriété

ADOPTÉE, tel que modifiée

4. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

5. Réunion à huis clos

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h36 et retournent dans la salle du conseil à 19h01.

RÉSOLUTION 2017-83

Proposée par Guy Desjardins

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

5.1 Dossier de ressources humaines - évaluation d'un employé

5.2 Dossier de ressources humaines - embauche

5.3 Dossier d'acquisition de propriété

5.4 Salaires et surtemps

5.5 Dossier de propriété

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2017-84

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner à la réunion régulière.

ADOPTÉE

6. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire Desjardins informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

RÉSOLUTION 2017-85

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil municipal accepte l'embauche de Mme Anitha Inabantu à titre d'éducatrice diplômée à temps plein, effectif le 20 avril 2017 sujet à une période probatoire de six (6) mois; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU que le salaire de Mme Anitha Inabantu soit établi au niveau 1 de la Classe 7 de la grille salariale en vigueur des employés syndiqués, tel que recommandé.

ADOPTÉE

7. Annonces

Le maire Desjardins annonce le programme pour le grand nettoyage du printemps 2017.

Le maire Desjardins annonce que le conseiller Jean-Marc Lalonde siégera au sein du Comité du parc du Moulin, remplaçant le conseiller Mario Zanth.

Le conseiller Michel Levert annonce que la Cité de Clarence-Rockland est inscrite à la liste des festivals country.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde annonce le tournoi de golf organisé par les Chevaliers de Colomb de Rockland.

Le conseiller Carl Grimard annonce l'Expo Clarence-Rockland.

Le maire Desjardins encourage les résidents à compléter le questionnaire au sujet de la route 17, distribué par le député fédéral Francis Drouin.

7.1 Réception d'un don du Club Lions de Clarence Creek

Des membres du Club Lions de Clarence Creek présentent un chèque au montant de 2 000 \$ à la Cité pour l'achat d'un nouveau défibrillateur qui sera utilisé par le service des incendies.

8. Période de Questions/Commentaires

M. Rolland Lalande explique que suite à sa rencontre avec la conseillère Simard, le chef pompier Wilson et chef adjoint Villeneuve, il aimerait suggérer que le Conseil ajoute une clause discrétionnaire au règlement régissant les feux à ciel ouvert afin de permettre au chef pompier de faire certaines exceptions et émettre des permis spéciaux. M. Lalande ajoute qu'il aurait besoin d'un permis de feu spécial pour cette fin de semaine.

M. Rolland Lalande commente que le chemin Rollin a grandement besoin d'être réparé.

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'un permis spécial unique soit émis à M. Rolland Lalande sujet à l'approbation du chef pompier.

ADOPTÉE

9. Items des membres du Conseil

9.1 Résolution présentée par le conseiller Mario Zanth relativement au Règlement de stationnement.

RÉSOLUTION 2017-86

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par André J. Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil mandate l'administration à amender le Règlement de stationnement afin d'allouer une zone de stationnement de 15 minutes en avant du 255, rue Edwards.

ADOPTÉE

9.2 Résolution présentée par le conseiller André J. Lalonde relativement à une politique pour la coupure des chemins

RÉSOLUTION 2017-87

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU que le Conseil municipal considère qu'il est souhaitable que les résidents entreprennent les travaux nécessaires en vue de l'installation ou le branchement des services publics (eau et égout) lors des travaux routiers majeurs afin de réduire le nombre de demandes de coupures de chemin sur des chemins nouvellement pavés ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal mandate le département d'infrastructure et ingénierie à préparer une politique pour établir des incitatifs pour encourager les propriétaires à effectuer les travaux d'installation ou de branchement aux services publics (eau/égouts) avant le début de travaux majeurs, tel que le pavage ou traitement de surface.

ADOPTÉE

10. Items par consentement

RÉSOLUTION 2017-88

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Krysta Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 19 avril, 2017, soient adoptés :

10.1. Procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Réunion régulière du Conseil du 3 avril, 2017
 - b. Réunion du Comité plénier du 3 avril, 2017
- 10.2 Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:
- a. Réunion du Conseil de la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland du 21 mars, 2017
- 10.3 Les recommandations suivantes du comité plénier du 3 avril, 2017:
- a. Demande pour l'utilisation gratuite du terrain de balle pour le tournoi de balle intervillage de TVC22
 - b. Demande pour l'utilisation gratuite de la salle communautaire à l'Aréna Clarence Creek
 - c. Prix de la personne âgée de l'année de l'Ontario
- 10.4 Salaires payés

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement sous la résolution 2017-88

10.3a. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accepte la demande de Mme Stéphanie Simard, directrice de TVC22, pour avoir accès au terrain de balle au parc Simon gratuitement pour leur tournoi intervillage.

10.3b. ATTENDU QUE les Services communautaires ont reçu une demande de l'Association française des propriétaires de boisés privés de l'Est de l'Ontario Inc. pour avoir accès à la salle communautaire de Clarence Creek gratuitement;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande soit refusée et que les tarifs établis dans la politique LOI98-01 pour la location de la salle communautaire de Clarence Creek soient appliqués, tel que recommandé.

10.3c. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve la nomination de M. Yvon Huppé du Centre d'aide de Rockland pour le Prix de la personne âgée de l'année de l'Ontario, tel que recommandé par les Services communautaires.

10.4 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les salaires payés pour la période du 26 février 2017, au 25 mars 2017, au montant brut de 804 496,13 \$, et montant net de 557 830,59 \$, soient adoptés tel que recommandé.

11. Rapports des Comités/Services

11.1 Comptes payés

RÉSOLUTION 2017-89

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Charles Berlinguette

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les comptes payés pour la période du 11 mars 2017, au 7 avril 2017, au montant de 7 642 032,75 \$ soient adoptés tel que recommandé.

ADOPTÉE

12. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2017-90

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements municipaux suivants soient adoptés :

12.1 2017-32, pour adopter les taux de taxes finals 2017

12.2 2017-37, pour octroyer un contrat pour la coupe de gazon du secteur Nord

12.3 2017-41, pour la désignation de terrains non assujettis à la réglementation de parties de lots, 601-613 Pouliotte

12.6 2017-54, pour autoriser un mode de scrutin alternatif pour l'élection municipale de 2018

12.8 2017-56, pour octroyer un contrat de balayage de rues

ADOPTÉE

12.4 Règlement No. 2017-43, pour amender le Budget 2017

RÉSOLUTION 2017-91

Proposée par Charles Berlinguette

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2017-43, pour amender le Budget 2017, soit adopté.

ADOPTÉE

12.5 Règlement No. 2017-48, établissant le registre des noms de rues et de parcs dans la Cité de Clarence-Rockland

Suite aux questions, Mme Marie-Ève Bélanger explique que le nom a été proposé par le Comité consultatif du patrimoine.

Suite aux discussions, le maire Desjardins demande que le rapport soit retourné au Comité consultatif du patrimoine avec la suggestion de nommer le parc, Parc Fox Park.

RÉSOLUTION 2017-92

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par André J. Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2017-48, établissant le registre des noms de rues et de parcs dans la Cité de Clarence-Rockland, soit adopté.

DIFFÉRÉE

12.7 Règlement No. 2017-55, pour octroyer un contrat à Intelivote Systems Inc.

RÉSOLUTION 2017-93

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Charles Berlinguette

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2017-55, pour octroyer un contrat à Intelivote Systems Inc., soit adopté.

ADOPTÉE

12.9 Règlement No. 2017-57, pour octroyer un contrat pour le remplacement du pont Boileau

RÉSOLUTION 2017-94

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Michel Levert

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2017-57, pour octroyer un contrat pour le remplacement du pont Boileau, soit adopté.

ADOPTÉE

13. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2017-95

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2017-58, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 19 avril, 2017, soit adopté.

ADOPTÉE

14. Ajournement

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 20h05.

Guy Desjardins, Maire

Monique Ouellet, Greffière